

Fourquoi chercher ailleurs...  
**LEBLANG TV RADIO MUSIQUE**  
 "Le Roi du Disque et de la Cassette"  
 "LUI IL L'A AFFAIRE"  
 1165, rue de Lalande - Tél: 472-2309  
 Drummondville Sud, P.Q.

# LA TRIBUNE de drummondville

DRUMMONDVILLE, JEUDI 19 FEVRIER 1976

La boutique de la jeune femme de tout âge!  
**BOUTIQUE MADO**  
 152, rue Hériot  
**BOUTIK GIGI**  
 Galeries Drummond

## Pré-négociations à Acton Vale aussi



Jean Verrier

**DRUMMONDVILLE (GP)** — Comme la commission scolaire locale de Drummondville, les commissaires d'Acton Vale ont accepté à leur dernière assemblée régulière, tenue mardi soir d'entreprendre des négociations officielles avec leurs enseignants sur les clauses qui se négocient localement.

Ces "pré-négociations", comme on les appelle, visent à "déblayer le terrain", en vue des négociations locales qui ne peuvent être entreprises officiellement qu'après l'adoption de la convention collective des enseignants au niveau provincial.

M. Jean Verrier, président du syndicat de

l'enseignement, en commentant cette nouvelle hier, a mentionné que le climat est particulièrement propice à la bonne entente entre commissaires et enseignants. Cependant, pense M. Verrier, la commission, pour ne pas se compromettre, ont accepté de faire débiter les rencontres officielles dès la semaine prochaine.

## Régionale: samedi matin

**DRUMMONDVILLE (GP)** — La crise dans le monde de l'enseignement sera encore le sujet des délibérations de la régionale St-François, lors de la prochaine assemblée extraordinaire qui a été convoquée hier pour samedi matin, le 21 février à 10 heures 30, à l'école Jeanne-Mance.

Convoquée selon la loi scolaire par 5 contribuables, cette assemblée spéciale

verra encore les parties s'affronter sur les remises de notes et les suspensions de professeurs. On sait que les 480 enseignants de cette commission scolaire sont suspendus sans solde depuis mardi matin.

M. Jean Verrier, a fait savoir que la possibilité de rouvrir les classes sera le principal sujet de discussions. Il espère même que l'ordre du jour contienne ce point, pour que les décisions des commissaires soient bel et bien légales advenant une telle prise de position.

Le président du syndicat,

## Coupable de 11 vols par effraction...

**DRUMMONDVILLE (GP)** — Un jeune homme de St-Félix de Kingsey, Richard Samson, s'est redonné coupable de 11 vols par effraction, quand il est comparu cette semaine devant le juge Marc Choquette, de la Cour des Sessions de la Paix.

Presque tous les méfaits imputés à l'accusé se sont produits en décembre dernier, dans des chalets de St-Félix de Kingsey et de St-Lucien de Drummond. Trois vols ont été commis à l'extérieur de ce secteur, soit deux à St-Nicéphore et un à Ste-Jeanne d'Arc, au club d'autoneige.

Parmi les objets volés, on a pu noter des ventilateurs, des boules de pétanque, une bouteille d'alcool, des cigarettes. Tous ces biens appartenaient aux propriétaires des chalets Desmarais de St-Félix, Bédard,

Cusson, Tessier, Bilodeau, Dionne et Desjardins de St-Lucien, Gaudet et Perreault de St-Nicéphore et Laliberté de Ste-Jeanne d'Arc.

Comme le prévenu n'a que 19 ans, son procureur, Me Michel Clair, a réclamé et obtenu la rédaction d'un rapport présentiel en vue de la sentence qui est prévue pour le 16 mars.

Co-accusé

Un co-accusé dans cette série, Daniel Moreau, a choisi pour sa part d'être jugé par un juge et 12 jurés et subira son enquête préliminaire le 19 mars. Ce dernier fait face à une accusation de plus, soit à celle d'avoir commis un vol d'une valeur de \$275 dans l'édifice Dalrymple de South Durham.

## Pas intéressés au système métrique?

**DRUMMONDVILLE (GP)** — Même si l'application du système métrique dans l'industrie s'en vient à grands pas, seulement une dizaine d'entreprises étaient représentées hier à une séance d'information sur le sujet, patronnée par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

tendus, mais préfère imputer ces absences aux mauvaises conditions routières.

La rencontre, qui se tenait au Dauphin, était émaillée d'exposés, diapositives et informations diverses sur le système métrique dans l'industrie, notamment pour la menuiserie, les poids et autres sujets connexes. M. Chartrand répond aux demandes des associations intéressées à de telles présentations.

M. Chartrand, chargé de l'exposé, s'est dit déçu du eu de réponses des 50 industriels at-

## Space Colour

# Deux dirigeants expulsés

**DRUMMONDVILLE (GP)** — Les deux principaux dirigeants de la compagnie Space Colour du boulevard Lemire, ont été expulsés hier par les employés de cette usine et fortement invités à ne plus remettre les pieds dans l'entreprise.

L'expulsion s'est faite à l'entrée des employés à 8 heures hier matin. M. Jean-Paul Girard, surintendant, a été obligé de quitter l'usine à la demande des employés, alors que M. Etienne Drolet,

gérant a été requis de ne plus se présenter dans l'édifice.

On croit savoir que cette décision des employés est consécutive au congédiement, survenu vendredi dernier, de l'employé Michel Roger, trésorier du syndicat des employés de la Space Colour.

A la suite de cette expulsion, l'usine a fonctionné normalement toute la journée hier. Rejointes de

part et d'autre, les autorités de l'entreprise et celles du syndicat n'ont pas voulu faire de commentaires sur le sujet. On a pu savoir seu-

lement hier après-midi que MM. Drolet et Girard se trouvaient à l'usine des Tapis Venture, autre édifice de la même compagnie.

## Comité d'accueil à St-Germain...

**DRUMMONDVILLE (FG)** — L'AFEAS de la paroisse St-Germain a mis sur pied dernièrement un Comité d'Accueil dans le but de rendre visite à tous les nouveaux arrivants à cet endroit.

Le Comité verra également à leur donner une brochure contenant des informations sur tous les services de St-

Germain. De ce fait, les membres du Comité d'Accueil demandent à la population qui a de nouveaux voisins de les appeler, "car c'est le moment de fraterniser".

Les responsables à rejoindre sont Mmes Huguette (Bertrand) Leclair et Carmelle (Réal) Lévesque, de St-Germain.

## Stages en France: huitième année

**DRUMMONDVILLE (FG)** — A sa huitième année d'existence, et comme par le passé, l'Office franco-québécois pour la jeunesse offre, en plus de stages à caractère spécialisé, des stages permettant aux jeunes travail-

leurs de découvrir une région spécifique en France.

Et pour cette année, d'annoncer le directeur du service des programmes à l'OFQJ, M. Pierre Rivest, 22 personnes de la région 04 Sud ou des Bois-Francs pourront se rendre à la découverte de Franche-Comté (Besançon) en France. Cette région du Québec comprend la population de Nicolet, Drummondville, Victoriaville et Plessisville, entre autres c'est



Pierre Rivest

leur sera découvert une région spécifique en France.

Le stage de découverte comporte de nombreuses activités pour les participants et se retrouvent notamment parmi les aspects social, politique, culturel, intellectuel et autres. La candidature de chaque participant intéressé devra parvenir à l'office avant le 2 avril, afin que la sélection se fasse pour que les 22 jeunes travailleurs choisis puissent participer au stage de deux semaines, soit du 26 juin au 11 juillet. Après ce temps, 22 français de la région jumelée aux Bois-Francs se rendront au Québec du 3 au 24 août et passeront au moins deux journées chez des familles québécoises des participants.

Entre autres conditions, l'office qui relève du ministère des Affaires inter-

gouvernementales pour le budget demande à chaque personne intéressée qu'il ait un maximum de scolarité une douzième année, car le programme s'adresse à de jeunes travailleurs non spécialisés. Ils devront être âgés entre 18 et 30 ans et être sur le marché du travail depuis au moins un an.

Le directeur du service des programmes rappelle que pour participer à ce stage de découverte, il suffit d'écrire au 555 Ouest, Boul. Dorchester, suite 1150 à Montréal.

## Gustave Lemaire tenu criminellement responsable: page 37

## Conférence sur la chasse au caribou

**DRUMMONDVILLE (GP)** — Dans le cadre des conférences du Club des Veneurs, Me Gérard Fradet, notaire, donnera une conférence sur la chasse au Caribou dans le Nouveau-Québec.

Me Fradet en profitera également pour faire un exposé sur ce gibier qui vit dans les terres



Gérard Fradet

desertes et se déplace d'une région à l'autre à la recherche de nourriture.

Un film, réalisé par M. Raymond Blanchette, racontera, sous le titre de "La St-Hubert", le troisième rallye annuel des chiens de chasse de l'automne dernier à St-Pie de Guire.

De plus, une série de diapositives illustrera la chasse aux canards, d'après les commentaires de M. Leonard Traversy, guide-chasseur de Notre-Dame de Plessisville.

Ces trois présentations auront lieu à compter de 19 heures 30 mardi soir prochain au Cégep de Drummondville et l'entrée est gratuite. L'organisation est faite par M. Serge Dupré, de l'Association des Veneurs de Drummondville.

## Le sport à Drummondville

**DRUMMONDVILLE (RJ)** — Les adeptes du ski de fond voudront bien prendre note qu'une randonnée est organisée à leur intention pour samedi prochain, le 21 février sur le terrain du Club de golf Hériot. Le départ s'effectuera du chalet à midi trente.

Les Cougars dominent toujours le classement de la ligue de ballon-volant Les Vétérans Labatt Bleu. Les meneurs détiennent une priorité de quatre points sur les Castors. Lors du dernier programme, les Cougars ont porté leur fiche à 33 points au sommet en l'emportant au compte de 3 à 1 sur les Panthères. Dans les autres joutes, les Lynx blanchissaient les Lions 4-0, les Castors disposaient des Léopards 3 à 1 et finalement, les Sergents enrégimentèrent un gain de 4-0 devant les Tigres.

Le Rock Gulf Service a maintenu sa confortable avance de dix points au sommet de la ligue des sacs de sable Labatt 50. Leur fiche est maintenant de 43 points comparativement à 33 pour le Tessier Bruleur. Marcel Duhamel et Lise Bisson se sont particulièrement illustrés.

Le club de patinage de vitesse de Drummondville a décroché 46 des 70 médailles mises en jeu lors de la finale régionale des Jeux du Québec tenue à Nicolet. Malgré ce succès, seulement deux de nos huit patineurs se rendront aux Jeux de Jonquière. Ce sont François Bussières chez les bantams et José St-Laurent dans la classe juvénile.

Au tir à l'arc, les archers de Drummondville ont aussi fait belle figure en amassant 19 des 20 médailles de la finale régionale de St-Léonard.

Un tournoi de cartes (jeu du 9) se tiendra au chalet de l'Association sportive Celanese, dimanche le 22 février, à compter de 13h30. Ce tournoi s'adresse aux hommes et aux femmes. Une bourse minimum de \$100 sera mise à l'enjeu.

La formation de l'Avenir a continué sa poussée victorieuse dans le circuit souche à la corde Molson, en décrochant les honneurs du dernier programme présenté à St-Cyrille. Les meneurs au classement ont défait en grande finale leurs rivaux de toujours, à savoir les équipiers de Notre-Dame. Les champions ont cependant eu droit à une forte opposition. La formation de Ste-Monique a aussi goûté pour une première fois les joies de la victoire en disposant deux fois de suite du St-Félix.

## Tournoi national Midget de Sorel

**DRUMMONDVILLE 4** — Caux, un but chacun. La Salle 1. Compteurs du Drummondville: Pierre Dufort, deux buts, Martin Houle et Yvan

# Les Sabres entrevoient le championnat

**DRUMMONDVILLE (RJ)** — Avec encore trois rencontres à faire d'ici la fin du calendrier régulier de la Ligue Richelieu, les Sabres de Drummondville se retrouvent aujourd'hui dans une excellente position pour décrocher les grands honneurs de la campagne 1975-76.

Avec les deux gains remportés au cours du dernier week-end, dont un très important contre les Forts-de-Chambly, les hommes de Gérard Lefebvre ont maintenu leur mince priorité d'un point au sommet de la division sud, devant ces mêmes Forts de Chambly.

Non seulement, les Sabres occupent présentement le premier palier de leur section,

mais ils ont également quatre points de plus au classement que les champions de la division nord, le National de Valleyfield. Or, leurs chances de devenir les grands champions du circuit Charles Milot sont donc excellentes.

Des trois parties qu'il reste à disputer, la joute de vendredi prochain au Centre Civique revêt encore une grande importance pour l'équipe locale. Il ne fait aucun doute qu'avec la visite des Tigres de Beoléo à cet occasion, les Sabres voudront venger leur pirouette de la saison, subi contre ces derniers, par le pointage de 11 à 1 à Beoléo même.

Dimanche, le 22 février, le dernier match de la cédule ré-

gulière impliquera une sortie pour les Sabres, alors qu'ils se rendront à Cowansville, y visiter les Voyageurs de l'enduit.

Allan Haworth, qui a connu beaucoup de succès cette saison avec le D.O. Midget de la Ligue Inter-Cités, terminera vraisemblablement la saison avec les Sabres. Contre Chambly et St-Jean, Haworth a prouvé hors de tout doute qu'il était de calibre dans les rangs juniors malgré son jeune âge. Dans ces deux gains des Sabres, il a marqué quatre filets et fourni autant d'assistances.

Incidentement, le nouveau trio formé d'Allan Haworth, Serge Jutras et Ronald Rivard connaît d'éclatants succès et pourrait jouer un rôle de premier plan lors des prochaines séries éliminatoires. L'expérience des Rivard et Jutras, ajoutée au talent naturel de Haworth donne des résultats appréciables sur le plan production. En deux ren-

contres, ces trois joueurs ont récolté pas moins de 20 points.

Contre les Aigles de St-Jean qu'ils ont humiliés récemment au compte de 13 à 4, les Sabres ont compté un fort de total de 100 buts contre cette équipe cette saison, et ce en sept parties. Ceci représente une moyenne de 14.3 buts par match contre les Aigles.

Les Sabres n'ont subi que cinq défaites contre les équipes de leur division cette saison, du moins jusqu'ici. Seulement contre Chambly, les Sabres ont récolté quatre gains et un match nul en sept parties. L'an dernier contre cette même équipe, on avait noté huit défaites en autant de parties.

Toute une amélioration, vous en conviendrez!

L'assistance de 1.406 spec-

lateurs enregistrée vendredi dernier contre Chambly, était la meilleure depuis l'entrée de Drummondville dans la Ligue Junior Richelieu. A ce moment-là, on ne tient pas compte des soirées de promotion.

## Classement général et classement des compteurs

Ligue junior Richelieu									
Division "Sud"									
Classement									
		PJ	PG	PP	PN	BP	BC	PTS	
Drummondville	41	28	10	3	319	190	59		
Chambly	41	25	8	8	260	163	58		
St-Hyacinthe	41	23	14	4	277	241	50		
Beoléo	41	20	16	5	257	184	45		
Cowansville	41	10	25	6	171	248	26		
St-Jean	40	3	34	3	146	378	9		

  

Sabres de Drummondville									
Compteurs (après 41 parties)									
	B	A	Pts						
Henri-Paul Gallant	68	77	145						
Guy Lamarche	44	48	92						
Ronald Rivard	22	39	61						
Jacques Blanchette	17	44	61						
Denis Desrosiers	31	24	55						
Yvan Marcotte	20	33	53						
André Provencher	27	21	48						
Yvon Camirand	18	26	44						
Luc Boisvert	11	26	37						
Yves Lessard	13	23	36						
Jean-Marc Royer	13	16	29						
Serge Jutras	13	11	24						
Pierre Couture	10	14	24						
Alain Doyon	3	21	24						
Michel Desrosiers	0	19	19						
Michel Beland	2	16	18						
Jean Lamarche	3	8	11						
Allan Haworth	4	4	8						
Alain Limoges	2	6	8						
André Pépin	1	4	5						

## Au tournoi de Thetford Mines

**DRUMMONDVILLE (RJ)** — Le Drummondville Olympique Bantam, de l'instructeur André Parenteau, participera prochainement au Tournoi provincial Bantam de Thetford Mines.

C'est en effet du 21 au 29 février que se déroulera cette compétition d'envergure. Pour une première fois alors, la formation locale disputera les honneurs d'un tournoi rotation inscrit à l'intérieur de la compétition. Les hommes du mentor André Parenteau sont

ainsi assurés de jouer au moins quatre rencontres.

Les Drummondvillois entreront d'abord à l'action samedi, le 21 février à 13h15 contre Victoriaville, puis une deuxième fois dans cette journée, soit à 18h15 contre Longueuil. Des le lendemain, ils affronteront Sherbrooke à 8 h30 et ils clôtureront leurs quatre joutes régulières, en se mesurant au Ste-Foy, dimanche, le 29 février. S'ils atteignent la grande finale, ils rencontreront avec la compétition ce même dimanche, à 19h45.



## Joueur de janvier

La brigade défensive des Sabres de Drummondville est certes un des facteurs importants du fait qu'aujourd'hui l'équipe locale se retrouve au sommet de la division sud. Michel Beland, le joueur du mois de janvier, entre autres connaît sa plus belle saison. Il a été d'ailleurs élu honoré lorsqu'il a reçu le trophée CHRD des mains de Claude Laforté.

(Photo La Tribune, par Richard Jean)

## Randonnée à la Cité des loisirs

**DRUMMONDVILLE (FG)** — C'est dimanche prochain, 22 février, qu'aura lieu la première randonnée "KALTA-TUK" de ski de fond au centre de plein air, la Cité des loisirs du Chemin Hemmings.

Pour participer à cette randonnée d'aventure, il s'agit de s'inscrire au plus tôt. L'enregistrement des participants se fera dimanche entre 8 et 10h30 de l'avant-midi. Le départ se donnera à 11 heures précises.

Afin de connaître toutes les informations à ce sujet, des dépliants sont disponibles à la Cité des loisirs et au parc des Voltigeurs. On en retrouve également dans des boutiques de sports d'hiver.

A la suite de la randonnée, un souper typiquement canadien sera servi à 11 heures et le tout se terminera par une soirée récréative durant laquelle certificats, médailles et trophées seront remis à tous les méritants.

## A un point du second rang

**DRUMMONDVILLE (RJ)** — Dans la seule rencontre présentée dans la ligue des Galeries Drummond Molson, l'équipe Theo et Duchesneau s'est approchée à un point du deuxième rang grâce à un triomphe de 5 à 2 devant le Charles Le Bottier.

Cinq joueurs différents ont marqué pour les vainqueurs, soit dans l'ordre: Luc Morissette, Gilles Daneau, Denis Laliberté, André Boisclair et André Berthiaume.

Au classement général avec encore quatre programmes à disputer, Le Colottier vient au sommet avec 21 points, trois de plus que les Kass-Pieds Légers. Le troisième échelon est détenu par le Theo et Duchesneau avec 17 points tandis que le Charles Le Bottier ferme la marche avec 12 points.

	PJ	PG	PP	PN	PTS
Le Colottier	17	40	6	1	21
Kass-Pieds Légers	17	7	7	2	18
Theo et Duchesneau	17	7	3	17	
Charles Le Bottier	17	5	10	2	12

## Entente entre la Commission scolaire et les enseignants!

VICTORIANVILLE (SB) — Toutes les écoles des Bois-Francis doivent être réouvertes ce matin à la suite d'une entente intervenue entre les commissions scolaires et le syndicat des enseignants. L'accord a été signé hier par les représentants des deux parties.

### L'entente

C'est ainsi que selon l'entente, acceptée à forte majorité par les membres des deux parties, les commissions scolaires s'engagent à verser aux enseignants leur salaire entier pour tous les jours de fermeture des écoles depuis le 2 février. Les professeurs, pour leur part, acceptent de donner des cours d'une façon normale et dans un climat de paix totale, cessant tout moyen de pression sauf ceux permis par le code du travail dans le cadre d'une action générale provinciale, c'est-à-dire la grève et les journées d'étude.

En lock-out illimité depuis le 2 février, les professeurs ont obtenu gain de cause sur leur condition essentielle pour rentrer au travail, mais ils ont dû se rendre à la principale exigence des commissions scolaires.

Le dossier de chaque enseignant sera blanchi de toute inscription de manquement au devoir se rapportant au conflit et toute coupure de salaire appliquée ou prévue pour refus de suppléance ou pour des absences reliées au conflit sera annulée.

### Négociations locales

Enfin, les négociations locales seront entreprises en respectant les modalités de la loi 95, comme le voulaient les enseignants, mais ceux-ci devront remettre aux commissions scolaires cinq journées d'enseignement correspondant aux cinq journées pédagogiques prévues au calendrier d'ici la fin de l'année. Les journées pédagogiques seront quand même tenues, mais durant des journées de congé, après les heures de classe.

pour le cas du lock-out des 27 et 28 novembre.

### Négociations locales

Enfin, les négociations locales seront entreprises en respectant les modalités de la loi 95, comme le voulaient les enseignants, mais ceux-ci devront remettre aux commissions scolaires cinq journées d'enseignement correspondant aux cinq journées pédagogiques prévues au calendrier d'ici la fin de l'année. Les journées pédagogiques seront quand même tenues, mais durant des journées de congé, après les heures de classe.



La polyvalente de Victoriaville de même que toutes les écoles des Bois-Francis doivent être réouvertes ce matin à la suite d'une entente intervenue entre le

syndicat des enseignants et les commissions scolaires régionales et locales.  
Photo La Tribune, Serge Beaucher

### Selon certains professeurs

## Les enseignants sont favorisés

VICTORIANVILLE (SB) — Selon certains professeurs rencontrés hier, les conditions acceptées par les Commissions scolaires pour réouvrir leurs écoles favorisent davantage les enseignants que les commissions elles-mêmes. Même si les professeurs devaient renoncer à leurs moyens de pression, on-ils fait valoir, ils seront payés pour les jours de lock-out et c'est ce à quoi ils tenaient le plus. Plusieurs enseignants estimaient en outre, selon eux, ne jamais pouvoir être payés pour ces journées et le règlement in-

tervenu va au-delà de leurs espoirs.

D'après eux, il est de plus fort probable que leur salaire des journées de lock-out des 27 et 28 novembre, dont les griefs

ont été maintenus, leur soient aussi remboursés, le règlement d'hier pouvant facilement servir de jurisprudence, et, pour la même raison, les professeurs de Tingwick, auraient également de fortes chances d'avoir gain de cause dans leur grief.

## 5 citoyens bien en vue sont intervenus

VICTORIANVILLE (SB) — C'est en grande partie grâce à l'intervention de cinq citoyens bien en vue à Victoriaville que le lock-out des commissions scolaires a pu prendre fin.

Ces cinq personnes, qui n'ont pas voulu que leurs noms soient rendus publics, ont en effet pratiquement forcé les représentants des deux parties à tenir la longue séance de négociation qui a permis d'en arriver à une entente et elles ont elles-mêmes servi de médiateurs aux deux parties pendant toute la durée de la séance qui a débuté à 20 heures lundi soir pour ne se terminer que vers cinq heures le lendemain matin.

Les 11 membres du comité de relations professionnelles représentaient les commissions scolaires alors que 11 personnes également représentaient les professeurs.

### Première étape

Dans une première étape de discussions, les deux parties se sont apparemment entendues pour dire que les moyens de répression des commissions scolaires avaient été assez "durs" et, surtout, que les écoles devaient être réouvertes le plus tôt possible pour le bien des étudiants.

C'est alors que les commissions scolaires ont imposé leur condition ultime (qu'il n'y ait plus de moyens de pression) et que les enseignants ont demandé d'être payés pour tous les jours de lock-out et que leurs dossiers soient blanchis.

Les deux parties se sont alors retirées pour délibérer,

chacune de leur côté, après quoi les commissions scolaires ont accepté de blanchir les dossiers, et les professeurs, de renoncer à leurs pressions.

### 50 pour cent

Les médiateurs ont alors proposé un remboursement partiel des journées de maladie collective et des retards ou retus de suppléance, de même que le paiement de 50 pour cent du salaire des jours de lock-out, ce que les commissions scolaires ont accepté après s'être de nouveau retirées pour délibérer.

Les professeurs ayant refusé, les médiateurs ont alors fait valoir que "ça n'avait

pas d'allure de refuser de réouvrir les écoles pour une simple question d'argent" et qu'ils ont finalement convaincu les deux parties de soumettre à leurs membres l'entente que l'on sait, chacun ayant déjà fait un bon bout de chemin vers l'autre.

### Partir

Selon les renseignements obtenus, plusieurs personnes présentes à la séance ont manifesté, à plusieurs reprises, le désir de partir et ainsi d'interrompre les pourparlers, mais c'est apparemment à force d'insistance et de persuasion que les conciliateurs ont réussi à les garder sur place.



## Trophée

C'est le Lactantia qui s'est mérité le trophée Cablevision, emblème du championnat de saison de la ligue de hockey des Amateurs de Victoriaville. Le capitaine de l'équipe, Alain Boisvert, a accepté le

trophée des mains du directeur-général de Cablevision Victoriaville, M. André Auger, en présence du président de la ligue, M. Michel Hanson lundi soir.

Photo La Tribune, Serge Beaucher

## En quelques lignes

VICTORIANVILLE — Le président du Parti Québécois, M. René Lévesque, sera l'invité des Lions de Victoriaville le 9 mars prochain. A l'occasion d'un souper régulier du club. Le public pourra assister à ce souper dont le prix a été fixé à \$6 le couvert.

— 0 —

Le député Fortin laissait entendre au journaliste de La Tribune cette semaine qu'il était "très à la veille de se mêler du conflit des enseignants et des commissions scolaires des Bois-Francis". Il n'aura pas cette "chance" puisque le lock-out est maintenant chose du passé.

— 0 —

Un professeur de la polyvalente de Victoriaville, M. Gabriel Tourigny, s'envolera pour la France demain dans le cadre d'un stage d'un mois en mécanique-automobile.

— 0 —

Il passera d'abord deux semaines dans un lycée de Bretagne où il prendra contact avec des professeurs français donnant des cours dans le domaine de l'automobile. Il sera ensuite reçu par la compagnie Chrysler de France pour y visiter ses installations et son centre d'entraînement et effectuera un séjour à la compagnie Marshall qui fabrique des pièces d'équipement électrique pour l'automobile. M. Tourigny se rendra enfin au lycée technique de Montreuil dans la région parisienne où il terminera son stage qui a été rendu possible par la collaboration du ministère des affaires intergouvernementales et de la commission scolaire régionale des Bois-Francis.

— 0 —

Les scouts de la région de Victoriaville, qui participent activement à la semaine internationale de scoutisme, ont pris part à de nombreuses activités depuis l'an dernier. 35 pionniers ont participé à un stage de quatre semaines en Norvège l'été dernier tandis que 12 autres étaient reçus en Haïti pendant trois semaines. 200 éclaireurs ont effectué un camp de deux semaines à St-Roch de Mékinac. Le plus grand nombre a donné des milliers d'heures de travail aux sinistrés du village de St-Bonaventure.

— 0 —

Cette année, leurs principaux projets concernant la protection de l'environnement, des camps d'expression et de technique du plein air, des sessions de formation pour animateurs, etc.



## Flagrant délit

Jacques Côté du club Optimiste a été pris en flagrant délit par le photographe alors qu'il s'entraînait seul et à l'insu de tous, en vue du ski-fond-thon Optimiste de dimanche...

(Photo La Tribune, Serge Beaucher)



## Nouvel exécutif

Le club de Chasse et pêche Les Mousquetaires de Victoriaville s'est élu un nouvel exécutif lors de sa dernière assemblée générale annuelle. Ont été élus M. Benoit St-Hilaire — vice-président et M. Marcel Arseneault, président, tous deux assistés, M. Gérard Pa-

ris, secrétaire (debout à gauche) et M. Jean-Guy Labbé, trésorier (à droite). M. Jacques Pellerin (au centre) et la brasserie O'Keefe demeure le commanditaire du club.

Photo Victoriaville.

## "Un rallye des neiges"

PLESSISVILLE, (GAB) — dimanche, 29 février.

Les responsables de l'Association chasse et pêche de Plessisville ont pris l'initiative d'organiser un "Rallye des neiges" à l'intention de tous les intéressés, membres ou non du mouvement. Cette activité de plein air est prévue pour le dimanche, 29 février. Les disciplines au programme du "Rallye des neiges" sont la raquette et le ski de fond. Le parcours est déjà déterminé et on a choisi les sites pittoresques des bois qui entourent la "Cabane 47" sur le chemin de Kelley.

### Des équipes

Chaque raquetteur et skieur pourra s'inscrire auprès de M. Marcel Fardif, responsable de ce "Rallye des neiges" sous les auspices de l'Association chasse et pêche de Plessisville. Les participants sont tenus de s'enregistrer avant les départs qui auront lieu de 10h à midi, ce

### Quartier général

Le chalet de M. Rodrigue Bellemare est choisi comme quartier-général de la manifestation, les départs se feront à cet endroit qui sera également le lieu de rendez-vous pour le retour après la randonnée en forêt. Il est prévu que les concurrents feront équipe à deux, soit pour la raquette, soit pour le ski de fond. En plus d'instructions données avant le départ, les participants profiteront d'indications tout au long du parcours; chacun pourra ainsi revenir sans difficulté au point de départ.

### Résultats

Le dévoilement des résultats et la remise des récompenses auront lieu à l'occasion d'un souper au local de l'A.C.P.P., 2048 rue St-Jean, à Plessisville.

## Faits divers

VICTORIANVILLE, (SB) — Un début d'incendie à l'usine B.P. Cyrenne a été rapidement maîtrisé par les sapeurs de Victoriaville vers 6h.18 hier matin. Le feu avait pris dans un convoyeur à brins-de-scie et c'est à cet endroit qu'il a été contrôlé au moyen de deux lances.

— 0 —

Les dommages ont été très minimes, selon le chef Giguère, et tous les employés de l'usine ont pu rentrer au travail normalement à l'ouverture hier matin.

— 0 —

Un résident de l'Ontario, qui se dirigeait vers Montréal sur la route 20, a capoté au volant de sa petite voiture japonaise hier après-midi à la hauteur de Ste-Eulalie. Le sort ayant voulu que le véhicule retombe sur ses quatre roues, le

conducteur, apparemment dans un état d'ébriété avancé, n'en a que poursuivi sa route. Les agents de la Sûreté du Québec devaient l'intercepter en fin d'après-midi.

— 0 —

L'une des autos volées dans la région de Montréal et retrouvée par la Sûreté du Québec en même temps qu'une vingtaine d'autres à la suite de l'arrestation de cinq individus de Montréal récemment, aurait été revendue à trois reprises dans la région de Victoriaville.

Un premier acheteur se la serait fait voler à peine deux jours après en avoir pris possession alors que le second acheteur n'aurait pu la garder que trois jours. C'est chez le troisième acheteur que la police aurait effectué sa perquisition.

## Sport à Victoriaville

L'Hôtel Lasalle s'est mérité deux victoires par blanchissage dans la ligue Moisson de ballon sur glace des Bois-Francis, classes intermédiaire, division Est, en fin de semaine. Il a vaincu Les Québécois 2-0 et Sunray 1-0. Les compteurs ont été Jacques Hébert, les deux buts contre les Québécois, et Jean-Guy Tanguay.

— 0 —

Le Maxime Pizza a pour sa part battu Dominic Shell 3-2 et a infligé 1-1 contre les Québécois. Le garage Boilsard-Blouin a été défait 4-1 par le Sunray.

— 0 —

Dans la division Ouest, le Namasa a blanchi le Daveluyville 5-0. L'Hôtel Mit-St-Michel l'a emporté 4-2 et le Villerois 2-0, sur l'Hôtel Christophe, et a été défait 1-0 par St-Samuel. Daveluyville a pris sa revanche en blanchissant l'hôtel Christophe 3-0.

— 0 —

Dans la classe féminine, le Continental a blanchi le Bergeron Couture 1-0 et 2-0 et le Caisse Pop Victo a infligé une défaite de 8-0 au Caisse pop St-Paul.

— 0 —

Le Daniel Campagna a blanchi le Sauvageau tandis que le Desrochers et le Laurières ont annulé lors des dernières rencontres de la ligue de quilles des campeurs Okeefe. Le Moreau l'a emporté 3-1 sur le Marcotte.

— 0 —

Claudette Moreau a réussi le plus haut simple et le plus haut triple féminins (149-401) alors que Daniel Campagna a réussi le même exploit avec 219 et 485.

— 0 —

Aux petites quillesokeefe, le Mit-St-Michel, le Gif et le U-Text l'ont emporté 3-1 sur le Nettoyeur St-François, le Marché Notre-Dame et le Victoriaville Marine.

— 0 —

Daniel Campagna a été l'auteur, là encore, du plus haut simple et du plus haut triple (201-487). C'est d'ailleurs lui qui détient la marque du plus haut triple de l'année (535), tandis que Marcel Croteau détient celle du plus haut simple (222).

Dr MICHEL CHAINÉ, O.D.  
OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE  
Lunettes et verres de contact

231, Notre-Dame Est  
Victoriaville  
758-1444

Pharmacie St-Hilaire  
Princeville  
364-5656

UNE FOIS  
c'est souvent suffisant  
QUATRE FOIS  
c'est toujours MEILLEUR MARCHÉ  
LES PETITES ANNONCES  
de La Tribune

# LA TRIBUNE de thetford mines

LA TRIBUNE

..... les petites annonces  
voilà!  
569-9501 ..... succès!

THETFORD MINES, JEUDI, 19 FEVRIER 1976

## Aucune progression dans les négociations entre la Cité et ses employés syndiqués

THETFORD MINES (PS) - Les négociations entre la Cité de Thetford Mines et ses trois principaux groupes d'employés n'ont pas progressé depuis un mois.

On sait que les édiles municipaux font face au renouvellement de la convention collective de travail des 27 membres de l'Association professionnelle des policiers-pompiers de la Cité et de la réouverture de la cause salariale au niveau des 21 employés de bureau et des 32 employés municipaux.

Et le seul changement à signaler se rapporte à la demande de conciliation déposée récemment au ministère du Travail par le Syndicat des employés municipaux. Il y a un

mois, les pourparlers étaient dans une impasse. Or, la Cité offre toujours une augmentation monétaire de 12% alors que ces syndiqués n'attendent pas moins que la parité salariale avec le secteur minier, surtout en considérant le fait que leurs

six confrères de Black Lake l'ont obtenue récemment. Quant au syndicat des employés de bureau, il demande encore 15% d'augmentation alors que la Cité offre également une hausse de 12%. Au

moment de la rencontre n'est prévue entre les deux parties. D'autre part, les négociations véritables n'ont pas encore débuté entre la Cité et les représentants des policiers-pompiers. Précisons que

l'Association demande la parité salariale avec leurs confrères de la Sûreté du Québec. On peut prévoir de longues discussions à ce chapitre puisque cette demande représente une augmentation moyenne d'environ 53% ; surtout quand on sait que la Cité

a prévu un montant de \$200.000 pour couvrir l'augmentation de la masse salariale et des bénéfices marginaux de tous ses employés, syndiqués ou non. Et que l'augmentation proposée de 12% représente exactement la somme prévue au budget...



Le directeur du Service de la protection publique de la Cité de Thetford Mines, M. Gérard Gagné, se réjouit de la baisse d'accidents dans les limites de la

Cité au cours de l'année 1975. Selon lui, la diminution de la circulation aux heures de pointe, en raison de la grève, serait l'une des causes.

(Photo La Tribune, Pierre Sévigny)

Selon le Service de la protection publique

## 5 morts dans des accidents de la circulation en 1975

THETFORD MINES (PS) - Cinq personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation au cours de l'année 1975, dans les limites de la Cité de Thetford Mines.

C'est ce que révèle le rapport annuel du directeur du Service de la protection publique, M. Gérard Gagné.

De ces cinq victimes, deux circulaient en motocyclettes, soit Gaëtan Labrecque le 24 mai dernier et Nelson Tardif le 10 août 1975. Un bambin de 2 ans, Pascal Labbé, succomba à ses blessures le 26 juin sur la 8<sup>e</sup> rue. Et le 12 février 1975, une violente collision entre deux automobiles sur le boulevard Caouette se solda par la mort à MM. Clermont Vachon et Bruno Lessard.

### Accidents

Le rapport indique 711 accidents de la circulation en 1975 à Thetford Mines, soit 110 de moins qu'en 1974. Le directeur Gagné attribue cette baisse à la grève de l'amiante du fait que la circulation était beaucoup moins dense aux heures de pointe. Un total de 1.360 véhicules furent impliqués dans les 711 accidents alors que 37 personnes ont subi des blessures.

Selon le rapport, l'une des causes principales de ces accidents est le fait de ne pas céder le droit de passage. D'autre part, les principales intersections où se produisent les accrochages sont St-Alphonse

et le boulevard Smith, les boulevards Caouette et Smith ainsi que les rues St-Alphonse et Notre-Dame.

### Incendie

Le total des pertes causées par le feu au cours de la dernière année s'éleva à \$773.845 comparativement à \$40 millions en 1974. L'incendie du moulin de la mine King-Beaver, le 8 décembre 1974, est la cause principale du montant si élevé en 1974.

L'incendie majeur est survenu le 17 juin 1975 alors que la firme Polybec Inc. subissait pour \$400.000 de dommages. En outre, le Pavillon 70 du Collège de Thetford Mines était la proie des flammes le 25 mai pour des

pertes évaluées à quelque \$200.000. Signalons également l'explosion du 24 avril survenu au magasin d'alimentation Steinberg du Carrefour Frontenac, endommageant la bâtisse et le mobilier pour \$100.000.

### Infractions

Au chapitre des billets d'infractions, la force constabulaire en a émis 3.118 en 1975, dont 1.302 pour parcourir et 1.252 pour stationnement prohibé.

Le département des enquêtes a reçu 408 plaintes en rapport avec des vols. Selon le rapport, la valeur des marchandises volées totalise \$132.564,52.

## Les travailleurs de l'enseignement déposent leur 1er bloc de demandes

THETFORD MINES (PS) - Le Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Amiante, affilié à la CEQ, a procédé au dépôt de son 1er bloc de demandes, hier après-midi au cours de la 1ère rencontre officielle de négociations locales avec des représentants des trois Commissions scolaires francophones du territoire de l'Amiante.

La rencontre fut relativement courte puisqu'après le dépôt du document et quelques explications, les deux parties se sont quittées tout en prévoyant une prochaine rencontre pour mardi le 24 février.

### Nouveautés

Cinq items forment la 1ère partie des demandes syndicales au niveau de la table centrale, soit la déduction des cotisations syndicales, la documentation à fournir au syndicat, l'utilisation des locaux d'une Commission scolaire pour fins des réunions syndicales, l'affichage des avis syndicaux et les modalités du versement de la rémunération.

Plusieurs clauses se compranent à celles déjà inscrites dans le dernier décret.

Au chapitre des nouveautés, le syndicat demande que la déduction des cotisations syndicales soit répartie sur 22 versements au lieu de 8, comme c'est actuellement le cas. Le syndicat propose que la Commission scolaire inscrive, sur les feuilles T-4 et TP-4, le montant total des cotisations

payées pour toutes les catégories de cotisants, entre le 1er janvier et le 31 décembre de la même année.

### Prévisions

En outre, le syndicat suggère que la Commission lui fournisse la liste complète et détaillée, par ordre alphabétique, des membres du personnel d'enseignement et ce, au plus tard le 15 octobre. On veut que la Commission s'engage à faire parvenir au syndicat, avant le 30 septembre, une copie d'un résumé des prévisions budgétaires par services, et l'état des revenus et dépenses annuels.

### Réunion

Sur demande du conseil syndical, le principal devra libérer son personnel enseignant pour une durée maximale d'une heure par mois pour fin de réunion syndicale. Le syndicat demande également que, dans une école ayant 20 enseignants et plus, le délégué syndical ait à sa disposition un bureau tout équipé. Et pour les écoles ayant moins de 20 professeurs, que le délégué syndical ait à sa disposition un téléphone et un classeur.

Le syndicat ne change pas le nombre de versements (22) à être répartis sur la période de 10 mois au niveau de la rémunération. Il s'attarde plutôt sur les formules à considérer lorsqu'un enseignant doit quitter le service avant la fin de l'année de travail.

## Chronique judiciaire

THETFORD MINES (JD) - Un jeune homme de Thetford Mines devra retourner chez le psychiatre suite aux recommandations du juge Rock Lefrançois. Il a plaidé coupable hier à 4 chefs d'accusation de vol de courrier et deux de fraude. Souignons qu'il avait été incarcéré à la fin de 1975 pour le vol de deux soutiens-gorge. On lui alors fait subir des examens psychiatriques. Après avoir pris connaissance des résultats de ces examens, le juge a affirmé: "il est évident que ce jeune homme est très malade".

français a conseillé à un vieillard de consulter un avocat lorsque ce dernier n'a pu déterminer s'il plaiderait coupable ou non coupable. Le témoin comparait en rapport avec une "querelle familiale" où il aurait frappé l'enfant de sa concubine. S'exprimant en anglais, il a tout d'abord demandé au juge s'il pouvait être incarcéré pour un tel geste. C'est ainsi que le juge a préféré retarder l'enquête préliminaire jusqu'à ce que l'accusé consulte un procureur.

Par ailleurs, un individu d'environ 20 ans s'est vu condamner à trois mois de prison et à des amendes totalisant \$300 pour avoir conduit un véhicule automobile lorsque son permis de conduire était suspendu. L'accusé a plaidé coupable à six accusations similaires ainsi qu'à un délit de fuite. Il a été condamné à trois fois 3 mois d'emprisonnement et de trois fois \$100 d'amende. Son permis de conduire a de plus été suspendu pour une période de deux ans.

Un joueur de ballon balai a été acquitté d'une accusation de vol de fait survenu lors de l'altercation qui a suivi une partie disputée à l'arena de Black Lake. Cette cause avait débuté devant le juge Gérard Boisvert mais pour des raisons personnelles, ce dernier a préféré que les deux parties impliquées soient entendues par un autre magistrat. En rendant son verdict, le juge Lefrançois a précisé que l'accusé avait réussi, dans sa défense, à créer un doute sur la situation et que pour cette raison, il ne pouvait le condamner pour les actes qu'il avait commis.

### Luc Bonneville

#### Bientôt le cap des 200 pts

THETFORD MINES (AG) - Luc Bonneville du Fleur de Lys, qui a établi deux records de la Ligue Junior "A", soit pour le plus grand nombre de francs buts et le plus grand nombre de points en une saison, s'approche du cap des 200 points. En effet, alors qu'il reste encore cinq parties à jouer, Bonneville a un total de 190 points avec 85 buts et 105 assistances.

Les joueurs du Fleur de Lys ont compté 402 buts depuis le début de la saison et n'en ont alloué que 272 aux clubs adversaires.

#### Compteurs du Fleur de Lys

Après la joute x du 16 février			
	pts	buts	ass.
Luc Bonneville	58	85	105
Jean-François Boutin	45	56	66
Daniel Langlois	58	49	40
Pierre Chapdelaine	55	18	46
Jean-Pierre Groulx	58	18	39
Mario Cyr	45	26	30
René Houle	57	6	36
Daniel Verrette	53	7	28
Alain Bergeron	50	5	14
Ghislain Gélinais	19	6	10
François Guin	16	4	3
Rejean Neron	13	0	3

#### Robert Lortie marque 2 fois

THETFORD MINES (AG) - Les Tigres et les Rois ont remporté la victoire dans le programme double hebdomadaire de la Ligue du Vieux Poêle de Thetford Mines.

Dans la première partie, les Tigres l'ont emporté de justesse au compte de 3-2 sur les Vikings. Robert Lortie a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts tandis que Gaëtan Thivierge a complété le pointage. Michel Lessard et Marcel Beauséjour ont réussi les filets des perdants.

Dans la deuxième partie, les Rois ont infligé un revers de 10-5 aux Orioles. Jean Guy Bisson

## Encore 1 mois en prison!

THETFORD MINES (JD) - Un individu de 22 ans de Lachine, Denis Thibodeau, devra passer un mois additionnel derrière les barreaux pour le vol d'une automobile d'une valeur de \$6.000.

Le vol en question avait été commis à Lachine et c'est suite à une alerte générale qu'il fut repéré par les agents de la Sûreté du Québec, détachement de Thetford Mines. Une chasse à l'homme avait alors été engagée et Thibodeau était arrêté à l'entrée de la municipalité de Tring Junction lorsqu'un agent de la SQ a fait feu en sa direction et l'a atteint à la cuisse. Après avoir comparu devant le greffier Jean-Louis Lallier, il fut libéré sous cautionnement

de \$500 mais quelques jours plus tard, il était appréhendé par la Sûreté municipale de St-Georges de Beauce après avoir commis un autre vol d'automobile.

Lors de sa comparution en Cour des Sessions de la Paix hier, il a avoué sa culpabilité à l'accusation portée contre lui et fut condamné à un mois de prison consécutif à la sentence d'un mois qu'il a reçu pour le vol de St-Georges de Beauce. Une sentence concurrente d'un mois lui a également été décernée pour conduite dangereuse et, de plus, il devra payer une amende de \$50 pour avoir entravé le travail d'un agent de la paix.

## Condamné une seconde fois!

THETFORD MINES (JD) - Oliva Dostie de Thetford Mines, qui purge actuellement une peine d'emprisonnement de quatre ans pour différents vols, a de nouveau plaidé coupable à une accusation de vol simple hier devant le juge Rock Lefrançois de la Cour des Sessions de la Paix.

Dostie s'était introduit au Manoir Hébert de Thetford Mi-

nes en décembre 1975 et s'était emparé d'une somme d'argent d'environ \$200. Lors de la comparution au Palais de Justice hier matin, il a plaidé coupable à l'accusation portée contre lui et le juge Lefrançois l'a condamné à une sentence de deux ans de prison, concurrente à celle de quatre ans qui lui a été infligée le 6 février dernier à St-Joseph de Beauce.

## Le sport à Thetford Mines

THETFORD MINES (AG) - Après s'être maintenu au premier rang jusqu'au 6 février, le Fleur de Lys de Thetford Mines accuse maintenant un retard de quatre points sur le Royal de Lac Mégantic et doit maintenant dire adieu au championnat de la saison régulière, même s'il lui reste encore cinq parties à jouer. Le départ de Daniel St-Jean et Eric White se fait grandement sentir.

Le Fleur de Lys disputera ses trois prochains matches devant ses propres partisans. Jeudi, il recevra la visite des Cascades de Beauport, vendredi, il sera l'hôte encore une fois, du Royal de Lac Mégantic tandis que dimanche ce sera au tour des Barons à faire une dernière visite au Centre des Loisirs.

Le Royal de Lac-Mégantic s'est assuré le trophée "La Tribune" pour un quatrième année de suite. A un certain moment de la saison, le Fleur de Lys avait remporté quatre victoires et subi trois défaites seulement contre Lac-Mégantic, mais le Royal a gagné les cinq parties suivantes.

Sans vouloir enlever le crédit qui revient au Royal de Lac-Mégantic, il faut dire que cette équipe peut compter sur les mêmes joueurs qu'elle alignait au début de la saison, mais ce n'est pas la même chose pour le Fleur de Lys. Il y a eu, comme on le sait, un va et vient continu entre Thetford et Sorel, ainsi, quatre joueurs qui ont débuté la saison à Thetford, sont maintenant à Sorel, soit Serge Menard, Yvon Blais, Patrice Legault et Serge Turcotte.

Il y a eu par la suite, le départ de White et St-Jean. Le pilote Réjean Argouin ne peut maintenant compter que sur 14 joueurs et il doit faire appel à des joueurs du club ferme Junior "B" de Matane à toutes les parties.

Réjean Argouin aurait bien aimé que les joueurs Midget Pierre Couture et Jocelyn Grenier fassent le saut avec le Fleur de Lys, mais apparemment, les parents de ces deux joueurs préfèrent qu'ils terminent leur saison Midget. M. Gaston Gagné, gérant-général des équipes de Thetford dans la Ligue Inter-Cités, a assuré que ce n'est pas lui ni l'instructeur Gervais Lessard du Midget qui empêchent qu'empêchent Couture et Grenier de faire le saut. "Moi, je n'empêcherai jamais un joueur de monter dans les rangs Junior" de dire Gaston Gagné.

## Glanures thetfordoises

A l'instar de leurs collègues des 352 écoles, régies par le Protestant School Board, les enseignants du Johnson Memorial High School de Thetford Mines ont procédé à une journée d'étude hier, faisant bénéficier les étudiants d'une journée de congé imprévue.

Les membres du Tiers Ordre sont invités à une réunion qui se tiendra cet après-midi à 14 heures, au sous-sol du Centre paroissial.

Le Club Oasis organise un défilé de mode printanière qui sera présenté le 2 mars à 20 heures au club des Elans de Thetford Mines. Les produits seront versés aux personnes handicapées.

La Fraternité des Veuves invite toutes les femmes seules à participer à sa réunion qui aura lieu le 22 février, au local de la rue de la Fabrique. La réunion se tiendra de 14 heures à 15 heures et sera suivie d'activités récréative qui se termineront à 17 heures.

L'Association des éleveurs de petits animaux tiendra son assemblée générale dimanche, le 22 février, à 13 heures 30, au club "Le Gaillard". L'invité spécial sera le Dr Pierre Pilon, vétérinaire provincial au niveau des petits animaux. Il traitera de l'élevage du lapin, de pigeon et de la poule de fantaisie, ainsi que des maladies que l'on retrouve chez les petits animaux.

## Chronique municipale

COLERAINE (JD) - Le secrétaire-trésorier, M. Joseph Drouin, a été autorisé à remettre à la corporation du comté de Mégantic, en vue de la vente pour taxes dues à la municipalité, toute résidence, bâtiment ou terrain dont le propriétaire a des redevances de taxes en arriéré. La vente s'effectuera le 11 juin 1976.

La compagnie Sintra Inc. vient de présenter une demande au conseil municipal de Coleraine afin d'obtenir un permis lui permettant d'installer son plan d'asphalte sur les lots 27 et 28 du canton de Coleraine.

La municipalité a fait savoir qu'elle ne s'objectait pas au déménagement mais que la compagnie devra obtenir toutes les autres autorisations requises avant de procéder aux travaux nécessaires.

M. Michel Benjamin, apprenti-geomètre de Plessisville, a déposé les plans de cadastre pour la subdivision d'une partie du lot 17 du Rang 13 du canton de Coleraine. Les dites parties seront connues sous les numéros de lots 17-1 à 17-10 inclusivement.

La soumission de M.L.P. Tanguay pour la fourniture de chlore à la municipalité en contenant de 160 onces liquide au prix de 78 cents le gallon, a été acceptée par les membres du conseil.